

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Rapport financier
du premier trimestre de 2016
pour la période close le 2 avril 2016

Sommaire

Rapport de gestion	1
Importance relative et énoncés prospectifs	1
1 Résumé	2
2 Activités de base et stratégie	7
3 Facteurs de rendement clés	7
4 Capacités	8
5 Risques et gestion des risques	9
6 Liquidités et ressources en capital	10
7 Évolution de la situation financière	14
8 Revue des activités d'exploitation	16
9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables	23
États financiers consolidés résumés intermédiaires	25
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire	25
État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière	26
État consolidé résumé intermédiaire du résultat global	27
État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres	28
État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie	29
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	30
1 Constitution, activités et instructions	30
2 Règles de présentation	30
3 Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées	31
4 Autres actifs courants	32
5 Immobilisations	32
6 Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	33
7 Impôt sur le résultat	35
8 Autres éléments du résultat global	35
9 Passifs éventuels	36
10 Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers	37
11 Autres charges d'exploitation	38
12 Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	39
13 Transactions avec des parties liées	39
14 Informations sectorielles	40

Rapport de gestion

Le rapport de gestion fournit un exposé décrivant les résultats financiers et les changements sur le plan de l'exploitation de la Société canadienne des postes (la Société ou Postes Canada) et de ses filiales Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte) pour le premier trimestre clos le 2 avril 2016. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises. Chacun des trimestres de la Société compte 13 semaines, et le présent rapport de gestion vise la période de 13 semaines close le 2 avril 2016. Le rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de 13 semaines close le 2 avril 2016, lesquels ont été préparés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et sont présentés en dollars canadiens. Nous recommandons également la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les résultats financiers figurant dans le rapport de gestion sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près. À moins d'indication contraire, les renseignements du présent rapport de gestion sont en vigueur le 26 mai 2016.

La direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion. Toute mention des termes « nos », « notre » ou « nous » désigne la direction de Postes Canada. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion ainsi que des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Correspondance-réponse d'affaires^{MC}, Courrier de quartier^{MC}, Courrier de quartier de Postes Canada^{MC}, Courrier personnalisé^{MC}, Courrier personnalisé de Postes Canada^{MC}, Poste-lettres^{MC} et Poste-publications^{MC} sont des marques de commerce de la Société canadienne des postes.

Importance relative

La direction évalue l'information qui doit être fournie dans le rapport de gestion selon le principe de l'importance relative comme guide aux fins de déclaration. La direction considère que des renseignements sont importants s'il est probable que leur omission ou une déclaration inexacte influencerait sur les décisions prises par l'utilisateur moyen en fonction de tels renseignements financiers.

Énoncés prospectifs

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion renferment des énoncés prospectifs qui rendent compte des attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats d'exploitation, le rendement ainsi que les perspectives et les occasions commerciales du Groupe d'entreprises. En général, les énoncés prospectifs sont désignés par des mots ou des expressions tels que « planifie », « prévoit », « s'attend à ce que », « croit », « estime », « a l'intention de » ou d'autres mots et expressions similaires. Ces énoncés prospectifs ne sont pas des faits, mais seulement des estimations relatives aux résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales (les hypothèses). Bien que la direction considère ces hypothèses comme étant raisonnables compte tenu des renseignements disponibles, elles peuvent se révéler incorrectes. Ces estimations relatives aux résultats futurs dépendent d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes du Groupe d'entreprises. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les risques et incertitudes énoncés dans la Section 5 – Risques et gestion des risques à la page 9 du présent rapport de gestion (les risques).

Lorsque le Groupe d'entreprises présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, par exemple des renseignements sur la croissance et le rendement financier futurs, ces renseignements servent à décrire ses attentes futures. Les lecteurs sont donc avertis que ces données pourraient ne pas être appropriées à toute autre fin. En outre, les informations financières prospectives et les perspectives financières, ainsi que l'information prospective de manière générale, reposent sur les hypothèses et sont assujetties aux risques.

Il est vivement recommandé aux lecteurs de bien prendre en compte ces facteurs lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs. À la lumière de ces hypothèses et risques, les événements prévus dans ces énoncés prospectifs pourraient ne pas se produire. Le Groupe d'entreprises ne peut pas garantir que les résultats et les activités prévus se réaliseront. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Les énoncés prospectifs figurant dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion sont seulement pertinents en date du 26 mai 2016; la Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs, de changements de situation ou de toute autre raison après cette date.

1 Résumé

Aperçu du Groupe d'entreprises de Postes Canada et résumé du rendement financier

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada est composé de Postes Canada et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée, Groupe SCI inc. et Innovapost Inc. Fournissant de l'emploi à près de 64 000 personnes, il s'agit de l'un des plus importants employeurs au Canada. En 2015, ses employés ont livré près de 9 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à 15,8 millions d'adresses à l'échelle du pays. Le secteur Postes Canada exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, lequel compte plus de 6 200 bureaux de poste au pays. Postes Canada, qui est devenue société d'État en 1981, rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Son actionnaire unique est le gouvernement du Canada.

Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, Postes Canada a la mission d'exploiter un service postal dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada. La Société offre ainsi des services postaux de qualité à tous les Canadiens, dans les régions rurales et urbaines, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises, et ce, d'une manière sécurisée et financièrement autonome.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société canadienne des postes comprennent les comptes du Groupe d'entreprises. Postes Canada est le plus important secteur, ayant enregistré des produits de 1,6 milliard de dollars pour le premier trimestre de 2016 (80,3 % du total des produits) et de 6,3 milliards de dollars pour l'intégralité de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (78,5 % du total des produits). Trois secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés : Postes Canada, Purolator et Logistique.

Changements significatifs et évolution des activités

Postes Canada se trouve à une étape cruciale de son histoire. La tendance des communications en ligne s'accroissant, les entreprises et les ménages canadiens n'utilisent plus autant le service Poste-lettres^{MC}, ce qui a mené à une baisse importante des volumes de ce service. De fait, en 2015, nous avons livré 3,4 milliards d'articles Poste-lettres du régime intérieur, soit une diminution de 1,6 milliard d'articles (ou de 32 %) par rapport à 2006, année où ces volumes ont atteint leur point culminant. Alors qu'il est improbable que notre principal secteur d'activité (Courrier transactionnel) se redresse, nous avons été en mesure de tirer profit de l'occasion que nous a offerte l'Internet, soit de livrer davantage de colis puisque les Canadiens achètent de plus en plus d'articles en ligne. Même si les colis et le marketing direct représentent des occasions pour Postes Canada, la croissance de ces deux secteurs ne pourra générer de revenus suffisants pour compenser le déclin de l'activité de base de livraison des lettres et financer le régime de retraite, ni pour permettre à la Société d'investir dans son réseau et dans le service à la clientèle. Cette croissance ne sera donc pas suffisante pour assurer à Postes Canada son autonomie financière à long terme.

Le 5 mai 2016, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il entreprend un examen de Postes Canada afin de s'assurer que les Canadiens reçoivent des services de qualité de la part de Postes Canada, à un prix raisonnable. Cet examen aidera à rétablir l'autosuffisance de Postes Canada, tout en lui permettant d'offrir des services de qualité à la population canadienne pour de nombreuses années. L'examen s'effectuera en deux étapes. À la première étape, un groupe de travail, formé de quatre personnes, recueillera des renseignements, procédera à des analyses et élaborera un document de travail qui présentera les options viables, les coûts et les implications associées aux services postaux au Canada. Comme seconde étape, ce document sera fourni à un comité parlementaire qui mènera des discussions avec les Canadiens sur les choix qui s'offrent à eux. Le groupe de travail a entrepris ses travaux en mai 2016 et le comité parlementaire devrait soumettre ses recommandations au gouvernement d'ici la fin de 2016. Le gouvernement prendra ensuite une décision au printemps de 2017 au sujet de l'avenir des services postaux en se fondant sur les commentaires des Canadiens. Postes Canada travaillera de concert avec le gouvernement du Canada afin de déterminer la meilleure voie à suivre étant donné les défis constants auxquels est confronté le système postal canadien.

Points saillants financiers

Pour le premier trimestre clos le 2 avril 2016, le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de 35 millions de dollars, comparativement à un résultat avant impôt de 22 millions de dollars pour la période correspondante de 2015. La progression des résultats du Groupe d'entreprises au premier trimestre de 2016 découle surtout de la croissance du secteur d'activité Colis, de la diminution des charges au titre des avantages du personnel et de gains de productivité, facteurs qui ont été contrebalancés en partie par l'érosion des volumes, en particulier dans le secteur d'activité Courrier transactionnel de Postes Canada, et par l'alourdissement de la perte du secteur Purolator.

Le secteur Postes Canada affiche un résultat avant impôt de 44 millions de dollars pour le premier trimestre de 2016, par rapport à un résultat avant impôt de 24 millions de dollars pour le premier trimestre de 2015. L'amélioration des résultats au premier trimestre de 2016 est avant tout attribuable à l'augmentation des produits du secteur Colis, à des gains de productivité et à la diminution des charges au titre des avantages du personnel, ce qui a été partiellement contré par l'érosion des volumes du secteur Courrier transactionnel.

Le secteur Postes Canada a généré des produits de 1 626 millions de dollars au premier trimestre de 2016, ce qui traduit une légère baisse de 11 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015. Cette baisse découle principalement de l'érosion des volumes du secteur Courrier transactionnel et du jour ouvrable (ou commercial) de moins que compte le premier trimestre de 2016. L'incidence de ces facteurs a été atténuée par la forte croissance du secteur Colis découlant de la vigueur soutenue du marché de livraison des commandes du cybercommerce dans le segment entreprise à consommateur.

La réduction des volumes du secteur Courrier transactionnel s'est poursuivie, ceux-ci ayant reculé de 83 millions d'articles, ou 6,6 %, au premier trimestre de 2016 par rapport au trimestre correspondant de 2015, puisque l'érosion du courrier en raison de la substitution électronique continue d'affaiblir les volumes.

Les volumes de colis ont affiché une hausse de plus de 5 millions d'articles, ou 14,4 %, au premier trimestre de 2016 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Les excellents résultats du secteur Colis témoignent de la croissance continue du cybercommerce et des efforts que déploie la Société pour proposer des solutions qui la démarquent de la concurrence.

Par rapport à la période correspondante de 2015, les volumes du secteur Marketing direct ont diminué, à savoir de 50 millions d'articles, ou 2,6 %, au premier trimestre de 2016.

Il incombe à Postes Canada, à titre de répondante de régime, de verser les cotisations pour services rendus à ses régimes de retraite et d'effectuer les paiements spéciaux nécessaires pour combler toute insuffisance de capitalisation. Ces engagements au titre des prestations des régimes de retraite et les obligations au titre des prestations des autres avantages postérieurs à l'emploi sont considérables; ils continuent d'influer fortement sur le rendement financier de la Société et, si ce n'était de l'allégement temporaire de l'obligation d'effectuer des paiements spéciaux au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime), ils exerceraient une pression sur ses ressources de trésorerie. En février 2014, le gouvernement du Canada a accordé à Postes Canada un allègement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux au Régime pour la période allant de 2014 à 2017.

Les fluctuations des taux d'actualisation, les rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles créent de la volatilité d'une période à l'autre et engendrent par conséquent des risques financiers et de liquidité à long terme importants pour la Société. Au cours du premier trimestre de 2016, cette volatilité a eu des répercussions négatives sur les régimes à prestations déterminées du Groupe d'entreprises, donnant lieu à des pertes de réévaluation de 1 041 millions de dollars après impôt, comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, et dégradant le solde des capitaux propres du Groupe d'entreprises, lequel solde se situe à -2 135 millions de dollars au 2 avril 2016. Les pertes de réévaluation enregistrées au premier trimestre de 2016 résultent principalement de la réduction des taux d'actualisation et du fait que les rendements des actifs des régimes de retraite sont inférieurs à ceux visés.

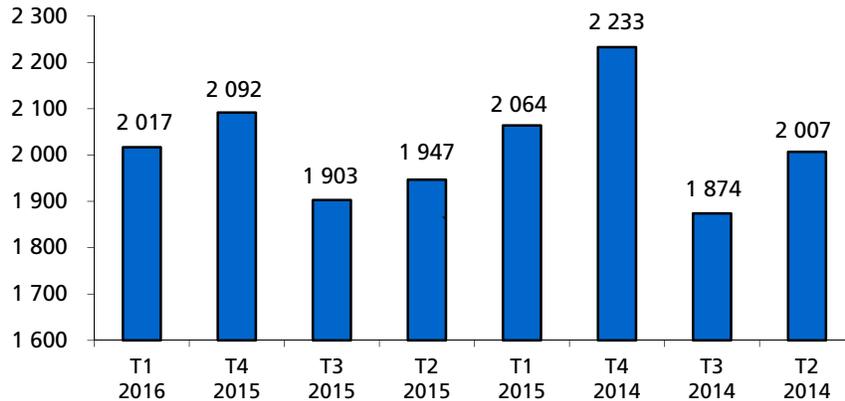
Les taux d'actualisation et autres hypothèses actuarielles de l'exercice précédent, ainsi que le solde des actifs des régimes de retraite, sont utilisés pour calculer les charges au titre des avantages du personnel de l'exercice en cours; ces données ont donc une incidence sur les résultats d'exploitation de la Société. La hausse des taux d'actualisation en date du 31 décembre 2015, de même que les rendements positifs des actifs des régimes de retraite en 2015, sont à l'origine de la baisse de 19 millions de dollars, ou 4,2 %, des charges au titre des avantages du personnel au premier trimestre de 2016 par rapport à la période correspondante de 2015 et ont contribué à l'accroissement de la rentabilité du secteur Postes Canada au premier trimestre de 2016. Ces résultats démontrent à quel point les fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles peuvent causer une forte volatilité des montants figurant dans les états financiers de la Société.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Les diagrammes suivants illustrent les résultats du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes au cours du quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables et de journées payées, lequel nombre peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels.

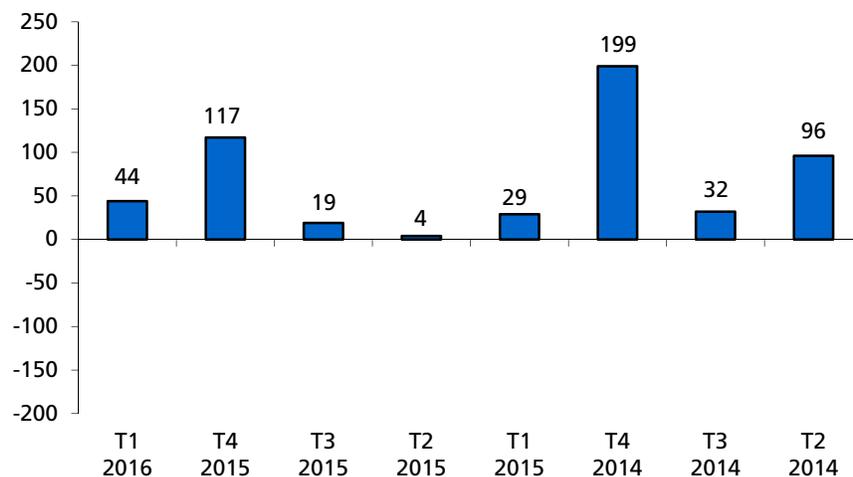
Produits d'exploitation consolidés trimestriels

(en millions de dollars)



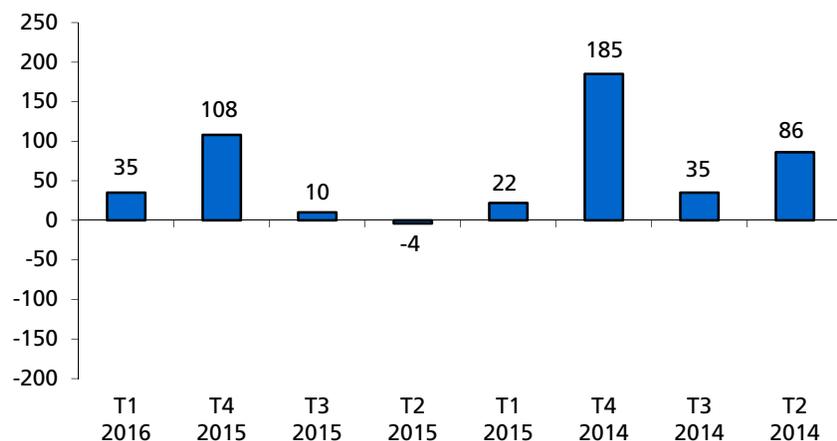
Résultat d'exploitation consolidé trimestriel

(en million de dollars)

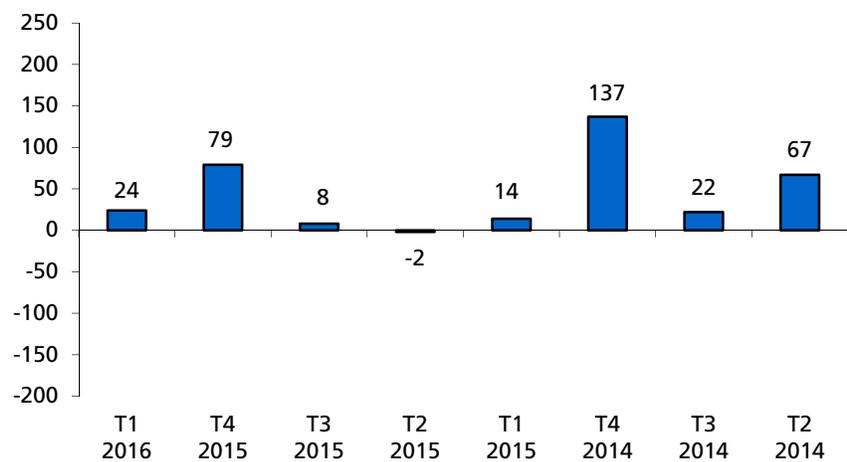


Résultat consolidé trimestriel avant impôt

(en millions de dollars)

**Résultat net consolidé trimestriel**

(en millions de dollars)



Le tableau ci-dessous présente le rendement consolidé de la Société pour le premier trimestre de 2016 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)

	Périodes de 13 semaines closes les				
	2 avril 2016	4 avril 2015	Écart	%	Explication
État consolidé du résultat global					Points saillants de la section 8 – Revue des activités d'exploitation (page 16)
Produits d'exploitation	2 017	2 064	(47)	(0,8) ¹	L'écart est principalement attribuable à la diminution des produits du secteur Purolator sous l'effet de la réduction des volumes, de l'érosion des volumes du secteur d'activité Courrier transactionnel pour le secteur Postes Canada et du jour ouvrable de moins que compte le premier trimestre de 2016 comparativement à la période correspondante de 2015, facteurs dont l'incidence a été atténuée par la croissance des produits du secteur d'activité Colis pour le secteur Postes Canada.
Charges d'exploitation	1 973	2 035	(62)	(1,6) ²	L'écart est principalement attribuable à la journée payée de moins que compte le premier trimestre de 2016 comparativement à la période correspondante de 2015 et à la diminution des charges du secteur Purolator découlant de la réduction des volumes.
Résultat d'exploitation	44	29	15	49,9	
Résultat avant impôt	35	22	13	59,2	
Résultat net	24	14	10	75,4	
Résultat global	(1 011)	(244)	(767)	(314,1)	L'écart est principalement attribuable aux rendements des actifs des régimes, qui ont été plus faibles que ceux visés, et à une réduction des taux d'actualisation.
État consolidé des flux de trésorerie					Points saillants de la section 6 – Liquidités et ressources en capital (page 10)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	110	33	77	228,5	L'écart est principalement attribuable aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, ce qui a été atténué par la hausse des paiements d'impôt sur le résultat.
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(91)	(109)	18	16,1	L'écart est principalement attribuable à une baisse des acquisitions d'immobilisations, en partie contrée par une hausse des acquisitions nettes de placements.
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(62)	(5)	(57)	(1 038,6)	L'écart est principalement attribuable au remboursement des obligations non remboursables échues en mars 2016.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

2. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

2 Activités de base et stratégie

Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base

Postes Canada fait face à un virage monumental, alors que l'avènement des communications numériques a complètement changé la manière dont les Canadiens utilisent les services postaux. Les plateformes numériques remplacent rapidement les documents papier comme moyen privilégié de communiquer, d'expédier et de payer des factures et de faire de la publicité. Ce changement comportemental cause l'érosion marquée des volumes de Courrier transactionnel, qui est son secteur d'activité le plus important, ce qui exerce une pression négative sur les produits d'exploitation, à un moment où le nombre d'adresses dans le réseau augmente chaque année et où la structure des coûts de main-d'œuvre demeure essentiellement rigide. Postes Canada doit s'adapter à ce changement et à l'évolution des besoins des Canadiens en étant un catalyseur essentiel pour les communications et le commerce. Postes Canada s'emploie à offrir des services postaux de qualité à tous les Canadiens et à développer les secteurs d'activité Colis et Marketing direct afin d'aider la Société à réussir en cette ère numérique.

Le 5 mai 2016, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il entreprend un examen de Postes Canada afin de s'assurer que les Canadiens reçoivent des services de qualité de la part de Postes Canada, à un prix raisonnable. Postes Canada travaillera de concert avec le gouvernement du Canada afin de déterminer la meilleure voie à suivre étant donné les défis constants auxquels est confronté le système postal canadien.

Nos activités de base et notre stratégie sont décrites à la section 2 – Activités de base et stratégie du Rapport de gestion annuel de 2015. Aucun changement important n'a été apporté aux stratégies au cours du premier trimestre de 2016.

3 Facteurs de rendement clés

Examen de nos principales réalisations en 2016

Le secteur Postes Canada utilise des fiches de pointage du rendement pour évaluer les progrès par rapport aux priorités stratégiques et pour fournir à la direction un aperçu détaillé du rendement sectoriel. Les résultats sont transmis mensuellement à la haute direction.

Comme il est indiqué à la section 2.3 – Notre stratégie et nos priorités stratégiques du Rapport de gestion annuel 2015, nos principales priorités stratégiques sont axées sur la croissance de nos secteurs d'activité Colis et Marketing direct.

Les résultats concernant le rendement de 2016 seront mis à jour à la clôture de l'exercice et seront présentés dans le Rapport de gestion annuel de 2016.

4 Capacités

Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les facteurs de rendement clés et à produire des résultats

La section 4 – Capacités du Rapport de gestion annuel de 2015 présente un examen de ces questions. Des mises à jour de cette section sont fournies ci-après.

4.1 Relations du travail

Le nombre d'employés visés par une convention collective au 31 décembre 2015 et les diverses activités de négociation sont résumés à la rubrique Relations du travail de la section 4.1 – Nos employés du Rapport de gestion annuel de 2015. Une mise à jour des activités de négociation des conventions collectives par secteur est présentée ci-après.

Secteur Postes Canada

Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA)

La convention collective conclue entre Postes Canada et l'ACMPA, qui représente les maîtres de poste et les adjoints des bureaux de poste ruraux, a pris fin le 31 décembre 2014. Les négociations ont été entamées au premier trimestre de 2015. Malgré les discussions suivies, Postes Canada et l'ACMPA se sont trouvées dans une impasse sur des questions clés. Le 16 mars 2016, Postes Canada a informé l'ACMPA qu'elle allait soumettre toutes les questions en litige à un arbitre en vue de la sélection d'une offre finale. Selon cette méthode de résolution de conflits, chaque partie soumet une proposition finale et les preuves pertinentes à l'appui. L'arbitre choisit ensuite une proposition dans son intégralité, sans possibilité de fusionner des éléments des deux propositions. Entre-temps, les modalités de la convention collective qui a pris fin le 31 décembre 2014 continuent de s'appliquer.

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine (STTP-EPU)

La convention collective a pris fin le 31 janvier 2016. Les négociations ont débuté en janvier 2016. Aux termes de cette convention, une grève ou un lock-out est autorisé. Le 4 avril 2016, Postes Canada a fait parvenir un avis de différend à la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail lui demandant de nommer un conciliateur afin de parvenir à la conclusion d'une convention collective négociée avec l'unité de négociation EPU du STTP. Le 11 avril 2016, la ministre a nommé des agentes de conciliation. Nous espérons que l'assistance d'une partie neutre permettra de susciter des échanges constructifs. Nous sommes toujours déterminés à conclure une convention collective négociée qui sera équitable pour nos employés tout en tenant compte de la nature changeante de nos activités et des besoins de notre clientèle. Entre-temps, les modalités de la convention collective qui a pris fin le 31 janvier 2016 continuent de s'appliquer.

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS)

La convention collective a pris fin le 31 décembre 2015. Les négociations ont débuté en janvier 2016. Aux termes de cette convention, une grève ou un lock-out est autorisé. Le 4 avril 2016, Postes Canada a fait parvenir un avis de différend à la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail lui demandant de nommer un conciliateur afin de parvenir à la conclusion d'une convention collective négociée avec l'unité de négociation FFRS du STTP. Le 11 avril 2016, la ministre a nommé des agentes de conciliation. Nous espérons que l'assistance d'une partie neutre permettra de susciter des échanges constructifs. Nous sommes toujours déterminés à conclure une convention collective négociée qui sera équitable pour nos employés tout en tenant compte de la nature changeante de nos activités et des besoins de notre clientèle. Pour l'instant, les modalités de la convention collective qui a pris fin le 31 décembre 2015 continuent d'être en vigueur.

Alliance de la Fonction publique du Canada/Syndicat des employés des postes et communications (AFPC/SEPC)

La convention collective entre Postes Canada et l'AFPC/SEPC prendra fin le 31 août 2016. Aux termes de cette convention, une grève ou un lock-out est autorisé. Un avis de négociation peut être déposé à compter du 1^{er} mai 2016.

Secteur Purolator

La convention collective nationale conclue avec le Conseil canadien des Teamsters, qui représente tous les employés à salaire horaire des opérations, demeure en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016. Tous les groupes d'employés administratifs des Teamsters et le Syndicat des employés des postes et communications en Colombie-Britannique ont renouvelé les conventions collectives, qui prendront fin le 31 décembre 2017.

4.2 Contrôles et procédures internes

Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière

Au cours du premier trimestre de 2016, aucun changement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière à fournir qui a eu ou qui pouvait vraisemblablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de l'information financière à fournir n'a été apporté.

5 Risques et gestion des risques

Examen des principaux risques et incertitudes propres à nos activités et de notre approche pour gérer les risques

La direction prend en considération les risques et les possibilités à tous les niveaux de prise de décision et a mis en œuvre une approche rigoureuse de gestion du risque de l'entreprise (GRE). Les risques du secteur Postes Canada sont décrits à la section 5.2 – Risques stratégiques et à la section 5.3 – Risques opérationnels du Rapport de gestion annuel de 2015. Des précisions sur l'évolution de ces risques au cours du premier trimestre de 2016 sont données ci-après.

Postes Canada a déterminé qu'elle n'a pas à établir de provision pour les actions suivantes qui ont été déposées. Si la résolution ultime de ces actions diffère des évaluations et des hypothèses de la direction, un ajustement pertinent de la situation financière de la Société et de ses résultats d'exploitation pourrait survenir ultérieurement.

Services de transport aérien – Canadian North

Le 18 décembre 2007, la société aérienne Canadian North a déposé une réclamation selon laquelle Postes Canada n'a pas respecté ses obligations quant à la prestation de services de transport aérien auprès des collectivités éloignées du Nord dans le cadre du programme Aliments-poste du gouvernement du Canada. Le transporteur aérien réclame des dommages-intérêts de l'ordre de 75 millions de dollars, plus 1 million de dollars de dommages-intérêts punitifs. Une conférence préparatoire est prévue pour le 20 septembre 2016, et le procès débutera le 7 novembre 2016.

Plainte en matière d'équité salariale déposée par l'ACMPA

Une plainte a été déposée auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) alléguant qu'il y a eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. La plainte a été déposée initialement en décembre 1982 par l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA). En mars 2006, sur la recommandation d'un conciliateur, la Commission a refusé d'accueillir la plainte pour motif que celle-ci pouvait être traitée plus adéquatement sous le régime du *Code canadien du travail*. Le 10 octobre 2012, la Société a reçu un avis de la Commission indiquant que l'ACMPA a demandé la réactivation de sa plainte en matière d'équité salariale. La Société a déposé un mémoire juridique complet le 10 décembre 2012, en réponse à l'appel de mémoires de la Commission relativement à la réactivation. Le rapport de l'enquêteur de la Commission, publié le 8 décembre 2014, concluait que, bien que les ententes entre les parties aient résolu les différends en matière d'équité salariale après 1997, la période précédente (de 1991 à 1997) posait toujours problème et que la question devrait être renvoyée au Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal) sans autre forme d'enquête. Le 30 janvier 2015, Postes Canada a présenté à la Commission un mémoire portant sur ce rapport. En mars 2015, la Commission a statué que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. La requête de la Société en révision judiciaire de la décision de la Commission devrait être entendue par la Cour fédérale le 7 juin 2016. Le 28 août 2015, Postes Canada a présenté au Tribunal un avis selon lequel elle déposerait une requête en irrecevabilité de la plainte ou, à tout le moins, une demande de suspension de celle-ci jusqu'à ce qu'une décision soit rendue à l'égard de la révision judiciaire. Postes Canada a fourni les documents écrits à l'appui de sa requête le 15 avril 2016. La requête en révision judiciaire de Postes Canada devrait être entendue par la Cour fédérale le 7 juin 2016. Étant donné que l'ACMPA s'est opposée à la requête, le Tribunal recevra les arguments écrits des parties. D'ici le 22 juin 2016, le Tribunal décidera s'il veut entendre les plaidoiries et a fixé au 20 juillet 2016 la date possible pour l'audience.

Règlement de la Ville d'Hamilton concernant l'installation de BPCOM

La Ville d'Hamilton a adopté un règlement municipal qui obligerait Postes Canada à demander des permis avant de pouvoir installer des boîtes postales communautaires (BPCOM). Le 11 juin 2015, la Cour supérieure de l'Ontario a déclaré ce règlement inopérant et sans effet. Le 6 juillet 2015, la Ville d'Hamilton a interjeté appel de la décision de la Cour supérieure de l'Ontario. La Fédération canadienne des municipalités a obtenu le statut d'intervenant dans cet appel, qui a été instruit le 2 février 2016. Aucune décision n'a encore été rendue à cet égard.

Révision par la Cour fédérale de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires

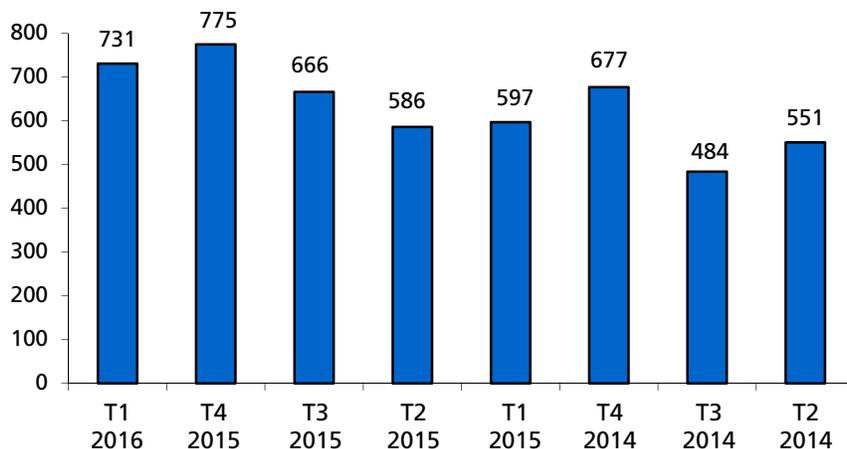
En novembre 2014, le STTP et d'autres organisations ont présenté à la Cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires. En vertu d'une requête déposée à la Cour fédérale, certaines communautés urbaines de Montréal se sont vu accorder le statut d'intervenant dans ce dossier en septembre 2015. La date de l'audition de la demande n'a pas encore été fixée. Les parties ont convenu, avec l'aval de la Cour, que la question soit mise en suspens afin de permettre au gouvernement de réaliser son examen de Postes Canada. En octobre 2015, Postes Canada a mis en suspension le programme de conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires.

6 Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital

6.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)



Le Groupe d'entreprises dispose de 731 millions de dollars au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 2 avril 2016, soit une diminution de 44 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2015. Cette baisse s'explique principalement par le remboursement des obligations non remboursables échues en mars 2016, par des acquisitions d'immobilisations et par des acquisitions nettes de placements, facteurs dont l'incidence a été partiellement contrebalancée par des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation.

6.2 Activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	2 avril 2016	4 avril 2015	Écart
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	110	33	77

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont accrues de 77 millions de dollars au premier trimestre de 2016 par rapport à la période correspondante de 2015. L'écart positif des flux de trésorerie, d'une période à l'autre, a pour principale explication les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, dont l'incidence a été atténuée par la hausse des impôts payés.

6.3 Activités d'investissement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	2 avril 2016	4 avril 2015	Écart
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(91)	(109)	18

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement du premier trimestre de 2016 sont en baisse de 18 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015. Cet écart est principalement attribuable à la diminution des acquisitions d'immobilisations, partiellement contrée par l'augmentation des acquisitions nettes de placements.

Acquisitions d'immobilisations

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	2 avril 2016	4 avril 2015	Écart
Postes Canada	19	47	(28)
Purolator	8	5	3
Logistique	2	2	–
Éléments intersectoriels et consolidés	(2)	–	(2)
Groupe d'entreprises de Postes Canada	27	54	(27)

Les acquisitions d'immobilisations du Groupe d'entreprises ont diminué de 27 millions de dollars entre le premier trimestre de 2015 et celui de 2016. La diminution constatée en 2016 est principalement attribuable à la réduction des sommes consacrées au Plan d'action en cinq points pour le secteur Postes Canada.

6.4 Activités de financement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	2 avril 2016	4 avril 2015	Écart
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(62)	(5)	(57)

Pour le premier trimestre de 2016, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement affichent une hausse de 57 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015, ce qui s'explique en majeure partie par le remboursement des obligations non remboursables échues en mars 2016.

6.5 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) a un actif dont la valeur du marché est de 22 milliards de dollars au 31 décembre 2015, ce qui fait de ce régime l'un des plus importants régimes de retraite à entreprise unique au Canada. Les effets du Régime sur les liquidités sont décrits à la section 6.5 – Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes du Rapport de gestion annuel de 2015. Une mise à jour de cette section est fournie ci-dessous.

En février 2014, le gouvernement du Canada a mis en place le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. Le règlement stipule que la Société n'a pas à verser de cotisations spéciales au Régime de 2014 à 2017. Cette mesure temporaire reconnaît les problèmes importants sur le plan de l'exploitation auxquels la Société doit faire face et les risques qui menacent la viabilité du Régime. En 2018, la Société s'attend à être de nouveau assujettie à la réglementation de la *Loi sur les normes de prestation de pension de 1985*. Aux termes de cette réglementation, le montant total de l'allègement est plafonné à 15 % de la juste valeur des actifs d'un régime. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de 5 ans en présomption de solvabilité et de 15 ans en présomption de continuité. Entre-temps, Postes Canada travaille avec ses syndicats et d'autres représentants des participants au Régime afin d'évaluer tous les moyens, y compris des changements à la conception du Régime, qui permettraient d'en assurer la viabilité financière. Elle est également en voie d'examiner et d'évaluer les approches adoptées par d'autres instances pour modifier la conception de leurs régimes de retraite. Un groupe de travail pour les communications et consultations a été formé afin de faciliter l'échange d'informations entre la Société et les participants au Régime. Le groupe est composé de représentants des participants ainsi que de ceux de Postes Canada en sa qualité d'administratrice du Régime.

L'estimation actuelle de la situation financière du Régime au 31 décembre 2015 indique un excédent sur le plan de la continuité d'environ 1,2 milliard de dollars (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime) et un déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé d'environ 6,2 milliards de dollars¹ (selon la méthode du ratio moyen de solvabilité sur trois ans). La mise au point des hypothèses actuarielles est susceptible de faire changer ces estimations préliminaires. Les évaluations actuarielles finales au 31 décembre 2015 seront déposées d'ici la fin du mois de juin 2016, et les résultats pourraient différer fortement de ces estimations.

Les cotisations pour services rendus s'établissent respectivement à 67 millions de dollars et à 71 millions de dollars aux premiers trimestres de 2016 et de 2015. Les cotisations pour services rendus qui seront versées par l'employeur en 2016 sont estimées à 240 millions de dollars. Les paiements spéciaux sans aucun allègement des paiements seraient de 1,2 milliard de dollars plus élevés en 2016, selon l'estimation la plus récente de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2015.

1. Au 31 décembre 2015, le déficit de solvabilité fondé sur la valeur du marché des actifs du Régime était estimé à 5,9 milliards de dollars.

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, comptabilise les profits et pertes de réévaluation, après impôt, dans les autres éléments du résultat global. Pour le premier trimestre de 2016, les pertes de réévaluation du Régime, après impôt, s'élèvent à 891 millions de dollars. Le Régime subit les effets d'une grande volatilité en raison des fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres changements des hypothèses actuarielles.

6.6 Liquidités et ressources en capital

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada gère un capital composé des éléments suivants : prêts et emprunts, autres passifs non courants et capitaux du Canada. Cet aperçu du capital est utilisé par la direction et pourrait ne pas être comparable aux définitions utilisées par les autres organisations postales ou entreprises publiques. En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation des plans d'exploitation et stratégique : maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit pour financer le développement futur de l'entreprise.

Liquidités

Au cours du premier trimestre de 2016, les fonds accumulés et les marges de crédit accessibles immédiatement ont fourni les liquidités requises par le Groupe d'entreprises de Postes Canada pour soutenir ses obligations financières et financer ses exigences en matière de capital ainsi que ses besoins d'ordre stratégique. Au 2 avril 2016, le secteur Postes Canada détient 1 460 millions de dollars en placements liquides non affectés et 100 millions de dollars de marges de crédit établies en vertu de son autorisation d'emprunt à court terme approuvée par le ministre des Finances.

En février 2014, le gouvernement du Canada a pris un règlement qui accorde à Postes Canada un allègement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux à son Régime de pension agréé pour la période de 2014 à 2017. La Société s'attend à reprendre les paiements spéciaux en 2018, à la fin de la période d'allègement temporaire. Compte tenu de l'allègement temporaire, Postes Canada estime détenir des liquidités suffisantes et la capacité d'emprunt autorisé nécessaire pour soutenir ses activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Les filiales de la Société disposent d'un total de 170 millions de dollars d'encaisse non affectée et de facilités de crédit disponibles de 144 millions de dollars au 2 avril 2016, ce qui leur assure des liquidités suffisantes pour soutenir leurs activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Accès aux marchés financiers

En vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, qui a reçu la sanction royale le 15 décembre 2009, les emprunts à un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars. Cette limite d'emprunt autorisée comprend un montant maximal de 100 millions de dollars disponible aux fins de gestion de la trésorerie et sous la forme d'emprunts à court terme. De plus, conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, le secteur Postes Canada peut également emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada.

Au 2 avril 2016, les emprunts du secteur Postes Canada et ceux des filiales de la Société se chiffrent respectivement à 997 millions de dollars et à 76 millions de dollars. La section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2015 donne des précisions sur les liquidités et l'accès aux marchés financiers.

Dividende

Notre politique de dividende est expliquée à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2015.

6.7 Risques liés aux instruments financiers

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada utilise un éventail d'instruments financiers pour mener à bien ses activités et ceux-ci sont résumés à la section 6.7 – Risques liés aux instruments financiers du Rapport de gestion annuel de 2015.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations de facteurs de marchés externes, comme les taux d'intérêt, les cours de change et les prix des marchandises. Le secteur Postes Canada a un programme de couverture économique qui sert à réduire son exposition aux risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en droits de tirage spéciaux prévues. Ces contrats à terme n'ont pas été désignés en tant qu'instruments de couverture aux fins de comptabilité. D'autres renseignements sur le risque de change sont donnés à la note 10 – Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de 13 semaines close le 2 avril 2016. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de marché au cours du premier trimestre de 2016.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière dû à l'incapacité de la contrepartie à respecter ses obligations contractuelles. Le risque de crédit découle des placements dans des sociétés et des institutions financières, ainsi que du crédit consenti aux clients grossistes et commerciaux, notamment les créances impayées. Les ventes aux consommateurs sont réglées en argent comptant ou à l'aide de cartes de crédit reconnues. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de crédit au cours du premier trimestre de 2016.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court le Groupe d'entreprises de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le risque de liquidité est géré en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, en maintenant des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de liquidité au cours du premier trimestre de 2016.

6.8 Obligations contractuelles et engagements

Les obligations contractuelles et les engagements sont expliqués à la section 6.8 – Obligations contractuelles et engagements du Rapport de gestion annuel de 2015. Aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait aux obligations contractuelles et aux engagements au cours du premier trimestre de 2016.

6.9 Transactions avec des parties liées

La Société réalise différentes transactions avec des parties liées, tant dans le cours normal de ses activités que dans le but d'appuyer les politiques publiques du gouvernement du Canada. Ces transactions ne diffèrent pas de façon importante de celles décrites à la section 6.9 – Transactions avec des parties liées du Rapport de gestion annuel de 2015. D'autres renseignements sur les transactions avec des parties liées sont donnés à la note 13 – Transactions avec des parties liées afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de 13 semaines close le 2 avril 2016.

6.10 Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont décrits à la note 9 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de 13 semaines close le 2 avril 2016. Aucune variation importante des passifs éventuels n'est survenue au cours du premier trimestre de 2016.

7 Évolution de la situation financière

Examen des écarts importants en matière d'actifs et de passifs entre le 2 avril 2016 et le 31 décembre 2015

(en millions de dollars)

ACTIF	2 avril 2016	31 déc. 2015	Écart	%	Explication
Trésorerie et équivalents de trésorerie	731	775	(44)	(5,8)	Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital (page 10).
Titres négociables	899	837	62	7,4	L'écart est principalement attribuable aux activités d'investissement dans les titres à court terme afin de réaliser de meilleurs rendements.
Clients et autres débiteurs	750	790	(40)	(5,0)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des débiteurs pour les secteurs Purolator et Postes Canada découlant de l'accroissement des ventes en décembre 2015.
Autres actifs	120	103	17	17,6	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des charges payées d'avance pour le secteur Purolator.
Total des actifs courants	2 500	2 505	(5)	(0,2)	
Immobilisations corporelles	2 687	2 738	(51)	(1,9)	L'écart est principalement attribuable au fait que l'amortissement dépasse les acquisitions pour le secteur Postes Canada.
Immobilisations incorporelles	109	107	2	1,9	Il n'y a aucun écart important.
Titres réservés	554	539	15	2,7	L'écart est principalement attribuable aux profits latents et aux produits d'intérêts.
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	139	157	(18)	(11,8)	L'écart est attribuable aux pertes de réévaluation des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi découlant surtout d'une réduction des taux d'actualisation et des rendements des actifs des régimes, qui ont été plus faibles que ceux prévus.
Actifs d'impôt différé	1 898	1 540	358	23,2	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation de différences temporaires provenant des pertes de réévaluation comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour le Régime de pension agréé et les autres avantages postérieurs à l'emploi de Postes Canada.
Écart d'acquisition	130	130	–	–	Il n'y a aucun écart.
Autres actifs	4	4	–	22,9	Il n'y a aucun écart important.
Total des actifs non courants	5 521	5 215	306	5,9	
Total de l'actif	8 021	7 720	301	3,9	

(en millions de dollars)

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 avril 2016	31 déc. 2015	Écart	%	Explication
Fournisseurs et autres créditeurs	433	530	(97)	(18,4)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des fournisseurs et des paiements d'intérêts sur les obligations pour le secteur Postes Canada.
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	505	434	71	16,2	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des retenues obligatoires à payer et des salaires à verser (en raison de l'augmentation du délai moyen de règlement) pour le secteur Postes Canada.
Provisions	69	65	4	5,5	Il n'y a aucun écart important.
Impôts à payer	3	65	(62)	(95,5)	L'écart est principalement attribuable au paiement d'une obligation fiscale prévue pour le secteur Postes Canada.
Produits différés	121	124	(3)	(2,1)	Il n'y a aucun écart important.
Prêts et emprunts	20	76	(56)	(73,4)	L'écart est principalement attribuable au remboursement des obligations non remboursables échues en mars 2016.
Passifs au titre des autres avantages à long terme	62	62	-	-	Il n'y a aucun écart.
Total des passifs courants	1 213	1 356	(143)	(10,6)	
Prêts et emprunts	1 053	1 059	(6)	(0,6)	Il n'y a aucun écart important.
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	7 861	6 398	1 463	22,9	L'écart est principalement attribuable aux pertes de réévaluation des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi pour le secteur Postes Canada découlant surtout d'une réduction des taux d'actualisation et des rendements des actifs des régimes, qui ont été plus faibles que ceux prévus.
Autres passifs	29	31	(2)	(4,5)	Il n'y a aucun écart important.
Total des passifs non courants	8 943	7 488	1 455	19,4	
Total du passif	10 156	8 844	1 312	14,8	
Capitaux propres					
Capital d'apport	1 155	1 155	-	-	Il n'y a aucun écart.
Cumul des autres éléments du résultat global	54	48	6	12,9	L'écart est principalement attribuable aux profits latents nets sur les actifs financiers disponibles à la vente pour le secteur Postes Canada.
Déficit accumulé	(3 366)	(2 354)	(1 012)	(43,0)	L'écart est principalement attribuable aux pertes de réévaluation des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi découlant d'une réduction des taux d'actualisation et des rendements des actifs des régimes, qui ont été plus faibles que ceux prévus.
Capitaux du Canada	(2 157)	(1 151)	(1 006)	(87,5)	
Participations ne donnant pas le contrôle	22	27	(5)	(18,8)	
Total des capitaux propres	(2 135)	(1 124)	(1 011)	(90,0)	
Total du passif et des capitaux propres	8 021	7 720	301	3,9	

8 Revue des activités d'exploitation

Examen détaillé de notre rendement financier

8.1 Résumé des résultats trimestriels

Résultats consolidés par trimestre

Le tableau suivant illustre les résultats consolidés du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes au cours du quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables (ou commerciaux) et de journées payées, lequel nombre peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels. Des jours ouvrables de plus ont pour effet d'accroître les produits alors que davantage de journées payées haussent les charges d'exploitation. Le premier trimestre de 2016 compte un jour ouvrable et une journée payée de moins que la période correspondante de 2015, ce qui constitue une différence temporaire dont les répercussions auront disparu d'ici la fin de 2016.

(en millions de dollars)	T1 de 2016	T4 de 2015	T3 de 2015	T2 de 2015	T1 de 2015	T4 de 2014	T3 de 2014	T2 de 2014
Produits d'exploitation	2 017	2 092	1 903	1 947	2 064	2 233	1 874	2 007
Charges d'exploitation	1 973	1 975	1 884	1 943	2 035	2 034	1 842	1 911
Résultat d'exploitation	44	117	19	4	29	199	32	96
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(9)	(9)	(9)	(8)	(7)	(14)	3	(10)
Résultat avant impôt	35	108	10	(4)	22	185	35	86
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	11	29	2	(2)	8	48	13	19
Résultat net	24	79	8	(2)	14	137	22	67

8.2 Résultats d'exploitation consolidés

Résultats consolidés du premier trimestre de 2016

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	2 avril 2016	4 avril 2015	Écart	%
Produits d'exploitation	2 017	2 064	(47)	(0,8) ¹
Charges d'exploitation	1 973	2 035	(62)	(1,6) ¹
Résultat d'exploitation	44	29	15	49,9
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement	(9)	(7)	(2)	(23,2)
Résultat avant impôt	35	22	13	59,2
Charge d'impôt sur le résultat	11	8	3	32,4
Résultat net	24	14	10	75,4
Autres éléments du résultat global	(1 035)	(258)	(777)	(301,5)
Résultat global	(1 011)	(244)	(767)	(314,1)

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de 35 millions de dollars pour le premier trimestre de 2016, comparativement à un résultat avant impôt de 22 millions de dollars pour le premier trimestre de 2015. La progression du résultat avant impôt en 2016 est principalement attribuable au secteur Postes Canada. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

Produits d'exploitation consolidés

Pour le premier trimestre de 2016, les produits d'exploitation affichent une baisse de 47 millions de dollars comparativement au trimestre correspondant de 2015, en raison surtout de l'érosion des volumes du service Poste-lettres^{MC} pour le secteur Postes Canada, d'une diminution des produits du secteur Purolator, qui découle de la réduction des volumes des services de messagerie, et du fait que le premier trimestre de 2016 compte un jour ouvrable de moins que la période correspondante de 2015. Ces facteurs sont en partie contrebalancés par la croissance du secteur d'activité Colis pour le secteur Postes Canada. Les détails des produits d'exploitation sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

Charges d'exploitation consolidées

Les charges d'exploitation du premier trimestre de 2016 ont diminué de 62 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2015. Cette diminution s'explique surtout par le fait que le premier trimestre de 2016 compte une journée payée de moins que la période correspondante de 2015 et par la diminution des coûts de main-d'œuvre et des coûts du carburant découlant de la réduction des volumes pour le secteur Purolator. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

Charge d'impôt sur le résultat consolidé

La charge d'impôt sur le résultat consolidé pour le premier trimestre de 2016 a augmenté de 3 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015, ce qui est principalement attribuable à la hausse du résultat avant impôt du Groupe d'entreprises.

Autres éléments du résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global consolidé se chiffrent à -1 035 millions de dollars au premier trimestre de 2016. Les principaux facteurs à l'origine de cette perte sont le fait que les rendements des actifs des régimes ont été plus faibles que ceux prévus au premier trimestre ainsi que la comptabilisation de pertes de réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi découlant d'une réduction des taux d'actualisation. L'instabilité due aux fluctuations des rendements des placements des régimes de retraite et aux changements apportés aux taux d'actualisation utilisés pour mesurer ces régimes continue d'avoir des répercussions importantes sur les autres éléments du résultat global du Groupe d'entreprises.

8.3 Résultats d'exploitation par secteur

Résultats par secteur – Résultat avant impôt

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	2 avril 2016	4 avril 2015	Écart	%
Postes Canada	44	24	20	79,7
Purolator	(12)	(6)	(6)	(90,4)
Logistique	4	4	–	6,1
Autre	(1)	–	(1)	–
Groupe d'entreprises de Postes Canada	35	22	13	59,2

Les détails des résultats d'exploitation sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

8.4 Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de 44 millions de dollars au premier trimestre de 2016, comparativement à un résultat avant impôt de 24 millions de dollars au premier trimestre de 2015. Cette augmentation de 20 millions de dollars est principalement attribuable à la croissance des produits du secteur Colis, aux initiatives de réalisation d'économies et à la diminution des charges au titre des avantages du personnel, ce qui est atténué par l'érosion des volumes du secteur Courrier transactionnel.

Résultats de Postes Canada pour le premier trimestre de 2016

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	2 avril 2016	4 avril 2015	Écart	%
Produits d'exploitation	1 626	1 637	(11)	0,9 ¹
Charges d'exploitation	1 574	1 606	(32)	(0,5) ¹
Résultat d'exploitation	52	31	21	63,6
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement	(8)	(7)	(1)	(12,4)
Résultat avant impôt	44	24	20	79,7
Charge d'impôt sur le résultat	13	8	5	47,4
Résultat net	31	16	15	97,3

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Produits d'exploitation

Postes Canada a touché des produits d'exploitation de 1 626 millions de dollars au premier trimestre de 2016, ce qui traduit une baisse de 11 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2015, laquelle découle principalement de l'érosion des volumes du service Poste-lettres, d'une diminution des produits du secteur Marketing direct et du jour ouvrable de moins que compte le premier trimestre de 2016 comparativement à la période correspondante de 2015. L'incidence de ces facteurs a été en partie compensée par la croissance vigoureuse soutenue du secteur Colis.

Produits trimestriels par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	2 avril 2016	4 avril 2015	Écart	% ¹
Courrier transactionnel	849	889	(40)	(3,0)
Colis	421	380	41	12,5
Marketing direct	286	301	(15)	(3,5)
Autres produits	70	67	3	6,0
Total	1 626	1 637	(11)	0,9

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

Courrier transactionnel

Les produits générés par le secteur d'activité Courrier transactionnel, lesquels s'établissent à 849 millions de dollars au premier trimestre de 2016, englobent les trois catégories de produits suivantes : Poste-lettres du régime intérieur (771 millions de dollars), Poste aux lettres de départ (35 millions de dollars) et Poste aux lettres d'arrivée (43 millions de dollars).

Pour le premier trimestre de 2016, les produits du secteur Courrier transactionnel ont diminué de 40 millions de dollars, ou 3,0 %¹, et les volumes ont baissé de 83 millions d'articles, ou 6,6 %¹, par rapport à la période correspondante de 2015. En ce qui concerne le service Poste-lettres du régime intérieur, soit la catégorie la plus importante, ses produits et ses volumes ont respectivement connu une baisse de 40 millions de dollars, ou 3,5 %¹, et de 71 millions d'articles, ou 6,0 %¹.

Le déclin des volumes est principalement attribuable à l'érosion causée par la substitution électronique. La demande de services postaux continue à décroître à cause de l'essor continu des solutions de rechange numériques par les ménages et les entreprises, des initiatives établies par certains de nos grands clients en vue d'imposer des frais pour les documents papier ainsi que de l'environnement hautement concurrentiel.

Colis

Les produits générés par le secteur d'activité Colis, lesquels se chiffrent à 421 millions de dollars au premier trimestre de 2016, englobent les quatre catégories de produits suivantes : colis du régime intérieur (301 millions de dollars), colis de départ (60 millions de dollars), colis d'arrivée (56 millions de dollars) et autres (4 millions de dollars).

Les produits du secteur Colis ont connu une augmentation de 41 millions de dollars, ou 12,5 %¹, et les volumes ont augmenté de plus de 5 millions d'articles, ou 14,4 %¹, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, soit la catégorie la plus importante et dont la croissance se poursuit, les produits ont augmenté de 40 millions de dollars, ou 17,4 %¹, et les volumes se sont accrus de plus de 5 millions d'articles, ou 20,5 %¹.

L'augmentation des produits et des volumes découle du très bon rendement associé à nos principaux clients commerciaux et de notre solide performance en matière de livraison. Elle reflète la croissance du marché de livraison des commandes du cybercommerce dans le segment entreprise à consommateur, puisque les clients continuent à commander de plus en plus de produits en ligne.

Marketing direct

Les produits générés par le secteur d'activité Marketing direct, lesquels s'établissent à 286 millions de dollars au premier trimestre de 2016, englobent les quatre catégories de produits suivantes : Courrier personnalisé de Postes Canada^{MC} (137 millions de dollars), Courrier de quartier de Postes Canada^{MC} (95 millions de dollars), Poste-publications^{MC} (45 millions de dollars) et Correspondance-réponse d'affaires^{MC} et autre courrier (9 millions de dollars).

Pour le premier trimestre de 2016, les produits du secteur Marketing direct ont diminué de 15 millions de dollars, ou 3,5 %¹, et les volumes ont affiché une baisse de 50 millions d'articles, ou 2,6 %¹, par rapport à la période correspondante de 2015. Les produits du service Courrier de quartier^{MC}, la catégorie la plus importante en matière de volumes, sont demeurés relativement stables, alors que les volumes ont diminué de 23 millions d'articles, ou 1,2 %¹, par rapport à la période correspondante de 2015. Les produits du service Courrier personnalisé^{MC} affichent une diminution de 9 millions de dollars, ou 4,9 %¹, et les volumes se sont contractés de 17 millions d'articles, ou 4,7 %¹. Les baisses sont attribuables aux clients commerciaux, surtout ceux dans les secteurs des services financiers, de la vente au détail et des télécommunications, qui réduisent leurs dépenses de marketing et redirigent une partie de ces dépenses vers d'autres médias. Les produits et les volumes du service Poste-publications ont diminué respectivement de 5 millions de dollars, ou 9,1 %¹, et de 9 millions d'articles, ou 9,8 %¹, en raison du déclin du courrier lié aux abonnements à des publications.

Autres produits

Les autres produits, qui totalisent 70 millions de dollars au premier trimestre de 2016, sont de 3 millions de dollars, ou 6,0 %¹, supérieurs à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du secteur Postes Canada se chiffrent à 1 574 millions de dollars au premier trimestre de 2016, en baisse de 32 millions de dollars, ou 0,5 %¹, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à la journée payée de moins que compte le premier trimestre de 2016 comparativement à la période correspondante de 2015.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	2 avril 2016	4 avril 2015	Écart	% ¹
Main-d'œuvre	783	782	1	1,7
Avantages du personnel	326	345	(19)	(4,2)
Total de la main-d'œuvre et des avantages du personnel	1 109	1 127	(18)	(0,1)
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	223	218	5	4,2
Immobilier, installations et entretien	66	72	(6)	(6,3)
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	114	125	(11)	(7,4)
Total des autres charges d'exploitation	403	415	(12)	(1,1)
Amortissement	62	64	(2)	(2,3)
Total	1 574	1 606	(32)	(0,5)

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

Main-d'œuvre

Les charges liées à la main-d'œuvre, lesquelles s'établissent à 783 millions de dollars au premier trimestre de 2016, sont demeurées sensiblement les mêmes que celles de la période correspondante de l'exercice précédent.

Avantages du personnel

Les charges au titre des avantages du personnel ont diminué de 19 millions de dollars, ou 4,2 %¹, au premier trimestre de 2016 par rapport à la période correspondante de 2015. Cette diminution résulte essentiellement des conséquences bénéfiques de l'augmentation des taux d'actualisation pour 2015 servant à calculer les coûts des régimes d'avantages du personnel en 2016, ainsi que des rendements positifs des actifs du régime de retraite en 2015.

Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre

Les charges liées aux services de levée, de traitement et de livraison offerts en sous-traitance ont augmenté de 5 millions de dollars, ou 4,2 %¹, au premier trimestre de 2016 par rapport à la période correspondante de 2015, principalement en raison de la hausse des coûts liés aux règlements internationaux, des droits de douane, des services automobiles et des frais d'entretien et de réparation.

Immobilier, installations et entretien

Par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, les charges liées aux installations ont baissé de 6 millions de dollars, ou 6,3 %¹, au premier trimestre de 2016, en raison essentiellement de la diminution des coûts des services publics.

Frais de vente, frais administratifs et autres coûts

Les frais de vente, les frais administratifs et les autres coûts ont diminué de 11 millions de dollars, ou 7,4 %¹, au premier trimestre de 2016 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la réduction des dépenses associées aux programmes par suite de la suspension du Plan d'action en cinq points.

Amortissement

La charge d'amortissement s'est établie à 62 millions de dollars au premier trimestre de 2016, ce qui est relativement inchangé par rapport à celle de la période correspondante de 2015.

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

8.5 Secteur Purolator

Le secteur Purolator a subi une perte nette de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2016, ce qui constitue une augmentation de la perte nette de 4 millions de dollars, ou 83,1 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats de Purolator pour le premier trimestre de 2016

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	2 avril 2016	4 avril 2015	Écart	%
Produits d'exploitation	350	402	(52)	(11,5) ¹
Charges d'exploitation	362	408	(46)	(10,0) ¹
Résultat d'exploitation	(12)	(6)	(6)	(87,9)
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	–	–	–	–
Résultat avant impôt	(12)	(6)	(6)	(90,4)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(3)	(1)	(2)	(116,7)
Résultat net	(9)	(5)	(4)	(83,1)

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Produits d'exploitation

Purolator a généré des produits d'exploitation de 350 millions de dollars au premier trimestre de 2016, ce qui représente une diminution de 52 millions de dollars, ou 11,5 %¹, par rapport à la période correspondante de 2015. Cette baisse au premier trimestre de 2016 s'explique surtout par une réduction des volumes et par l'arrêt de la prestation de services de fret aérien à Postes Canada.

Charges d'exploitation

Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se situe à 190 millions de dollars au premier trimestre de 2016. La diminution de 8 millions de dollars, ou 2,9 %¹, au premier trimestre de 2016 provient de la réduction des volumes et de la journée payée de moins que compte le premier trimestre de 2016 comparativement à la période correspondante de 2015.

Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre s'établit à 172 millions de dollars pour le premier trimestre de 2016, ce qui représente une diminution de 38 millions de dollars, ou 16,7 %¹, par rapport à la période correspondante de 2015. Cette baisse pour le premier trimestre de 2016 découle essentiellement de la réduction des coûts du carburant.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

8.6 Secteur Logistique

Le secteur Logistique englobe les résultats financiers de SCI. L'apport du secteur Logistique au résultat net consolidé du premier trimestre de 2016 se chiffre à 3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 5,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats du secteur Logistique pour le premier trimestre de 2016

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	2 avril 2016	4 avril 2015	Écart	%
Produits d'exploitation	63	60	3	5,0 ¹
Charges d'exploitation	59	56	3	3,3 ¹
Résultat d'exploitation	4	4	-	5,5
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	-	-	-	-
Résultat avant impôt	4	4	-	6,1
Charge d'impôt sur le résultat	1	1	-	7,3
Résultat net	3	3	-	5,7

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Produits d'exploitation

SCI a généré des produits d'exploitation de 63 millions de dollars au premier trimestre de 2016, soit 3 millions de dollars, ou 5,0 %, de plus qu'à la période correspondante de 2015. Cette augmentation au premier trimestre de 2016 est principalement attribuable à la croissance des volumes provenant des clients actuels et des nouveaux services.

Charges d'exploitation

Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se situe à 31 millions de dollars au premier trimestre de 2016, affichant ainsi une hausse de 3 millions de dollars, ou 9,0 %, par rapport à la période correspondante de 2015. Cette augmentation au premier trimestre de 2016 résulte essentiellement de la croissance des volumes et des nouvelles activités.

Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre se chiffre à 28 millions de dollars au premier trimestre de 2016, ce qui est comparable à la période correspondante de l'exercice précédent.

8.7 Résultats consolidés par rapport au plan

Le 5 mai 2016, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il entreprend un examen de Postes Canada afin de s'assurer que les Canadiens reçoivent des services de qualité de la part de Postes Canada, à un prix raisonnable. Postes Canada travaillera de concert avec le gouvernement du Canada afin de déterminer la meilleure voie à suivre étant donné les défis constants auxquels est confronté le système postal canadien. Le Plan d'entreprise de 2016 à 2020 du Groupe d'entreprises n'a pas été soumis au gouvernement du Canada en raison de l'examen de Postes Canada que ce dernier a déclaré vouloir mener.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Examen des estimations comptables critiques et des changements de méthodes comptables en 2016 et dans les exercices ultérieurs

9.1 Estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures.

Les estimations comptables critiques du Groupe d'entreprises demeurent essentiellement inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent. D'autres renseignements sur les estimations comptables critiques sont fournis dans le Rapport de gestion annuel de 2015 et à la note 3 – Estimations et jugements comptables critiques afférente aux états financiers consolidés de 2015, qui figurent tous deux dans le *Rapport annuel 2015 de la Société canadienne des postes*.

9.2 Prises de position en comptabilité

a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié des modifications, présentées ci-après, dont l'adoption obligatoire par le Groupe d'entreprises le 1^{er} janvier 2016 n'a entraîné aucun changement de méthodes comptables lors de l'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société pour la période de 13 semaines close le 2 avril 2016.

Modifications de l'IFRS 11, Partenariats, portant sur la comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune

• L'IASB a publié des modifications afin de fournir des lignes directrices concernant la comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes dont l'activité constitue une entreprise. En vertu des modifications, l'acquéreur d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise au sens de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (IFRS 3), doit appliquer tous les principes visant la comptabilisation des regroupements d'entreprises énoncés dans l'IFRS 3 et les autres normes IFRS, exception faite des principes contraaires aux lignes directrices fournies dans l'IFRS 11, et présenter l'information requise par l'IFRS 3 et les autres normes IFRS à l'égard des regroupements d'entreprises. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012-2014 • L'IASB a publié des améliorations annuelles afin de répondre aux questions non urgentes qui ont été examinées au cours du cycle de 2012-2014. Ces améliorations visent les normes et sujets suivants : l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, apporte des précisions quant à la comptabilisation des changements de modalités de cession; l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), apporte des précisions quant à l'application des obligations en matière d'informations à fournir relativement aux mandats de gestion et porte sur l'applicabilité aux états financiers intermédiaires résumés des modifications de l'IFRS 7 portant sur la compensation; l'IAS 19, *Avantages du personnel*, apporte des précisions quant aux exigences en matière de détermination du taux d'actualisation au sein d'un marché régional utilisant la même monnaie; l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, précise le sens de la communication d'informations ailleurs dans le rapport financier intermédiaire. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Initiative concernant les informations à fournir – Modifications de l'IAS 1, Présentation des états financiers (IAS 1)

• L'IASB a publié des modifications à l'IAS 1 afin de fournir des indications supplémentaires visant à aider les entités à exercer leur jugement lorsqu'elles appliquent les dispositions des normes IFRS en matière de présentation et d'informations à fournir. Les modifications précisent que les dispositions concernant l'importance relative s'appliquent à l'ensemble des états financiers et que l'inclusion d'informations non significatives peut faire en sorte que des informations financières utiles s'en trouvent obscurcies. Les modifications précisent également que les entités doivent exercer un jugement professionnel lorsqu'elles décident de l'organisation et de l'ordre de présentation des informations à fournir dans les états financiers. L'adoption de ces modifications a eu une incidence mineure sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires, notamment sur l'ordre de présentation de certaines notes afférentes aux états financiers.

b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Les normes et les modifications publiées par l'IASB qui, de l'avis de la Société, pourraient avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises sont énumérées ci-après. Le Groupe d'entreprises évalue actuellement l'incidence de ces normes et modifications, le cas échéant, sur ses états financiers consolidés.

Norme ou modification	S'applique aux exercices ouverts à compter du
Initiative concernant les informations à fournir – Modifications de l'IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>	1 ^{er} janvier 2017
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>	1 ^{er} janvier 2018
Modifications de l'IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>	1 ^{er} janvier 2018
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 ^{er} janvier 2018
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	1 ^{er} janvier 2019

Après le 31 décembre 2015, l'IASB a publié la modification présentée ci-après, dont il n'avait pas été question dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Modifications de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* • Les modifications ne touchent pas aux principes sous-jacents de l'IFRS 15; elles clarifient plutôt la manière dont ces principes devraient être appliqués et prévoient deux nouvelles mesures visant à réduire les coûts et la complexité de la première adoption de cette nouvelle norme par une société. La date d'entrée en vigueur de ces modifications est la même que celle de l'IFRS 15, soit le 1^{er} janvier 2018. L'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le président-directeur général,



Le chef des finances,



Le 26 mai 2016

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière

Aux (non audité – en millions de dollars canadiens)	Notes	2 avril 2016	31 décembre 2015
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		731 \$	775 \$
Titres négociables		899	837
Clients et autres débiteurs		750	790
Autres actifs	4	120	103
Total des actifs courants		2 500	2 505
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	5	2 687	2 738
Immobilisations incorporelles	5	109	107
Titres réservés		554	539
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	6	139	157
Actifs d'impôt différé		1 898	1 540
Écart d'acquisition		130	130
Autres actifs		4	4
Total des actifs non courants		5 521	5 215
Total des actifs		8 021 \$	7 720 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		433 \$	530 \$
Salaires et avantages à payer et provisions connexes		505	434
Provisions		69	65
Impôts à payer		3	65
Produits différés		121	124
Prêts et emprunts		20	76
Passifs au titre des autres avantages à long terme	6	62	62
Total des passifs courants		1 213	1 356
Passifs non courants			
Prêts et emprunts		1 053	1 059
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	7 861	6 398
Autres passifs		29	31
Total des passifs non courants		8 943	7 488
Total des passifs		10 156	8 844
Capitaux propres			
Capital d'apport		1 155	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global		54	48
Déficit accumulé		(3 366)	(2 354)
Capitaux du Canada		(2 157)	(1 151)
Participations ne donnant pas le contrôle		22	27
Total des capitaux propres		(2 135)	(1 124)
Total des passifs et des capitaux propres		8 021 \$	7 720 \$
Passifs éventuels	9		

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global

Périodes de 13 semaines closes les
(non audité – en millions de dollars canadiens)

	Notes	2 avril 2016	4 avril 2015
Produits d'exploitation		2 017 \$	2 064 \$
Charges d'exploitation			
Main-d'œuvre		979	981
Avantages du personnel	6	378	399
		1 357	1 380
Autres charges d'exploitation	11	539	576
Amortissement	5	77	79
Total des charges d'exploitation		1 973	2 035
Résultat d'exploitation		44	29
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement			
Produits de placement et autres produits	12	3	5
Charges financières et autres charges	12	(12)	(12)
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement		(9)	(7)
Résultat avant impôt		35	22
Charge d'impôt sur le résultat	7	11	8
Résultat net		24 \$	14 \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente	8	7 \$	23 \$
Écart de conversion	8	(1)	1
Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net			
Réévaluations des régimes à prestations définies	8	(1 041)	(282)
Autres éléments du résultat global		(1 035)	(258)
Résultat global		(1 011) \$	(244) \$
Résultat net attribuable au (aux) :			
Gouvernement du Canada		25 \$	14 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(1)	–
		24 \$	14 \$
Résultat global attribuable au (aux) :			
Gouvernement du Canada		(1 006) \$	(242) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(5)	(2)
		(1 011) \$	(244) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

Période de 13 semaines close le 2 avril 2016 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2015	1 155 \$	48 \$	(2 354) \$	(1 151) \$	27 \$	(1 124) \$
Résultat net	-	-	25	25	(1)	24
Autres éléments du résultat global	-	6	(1 037)	(1 031)	(4)	(1 035)
Résultat global	-	6	(1 012)	(1 006)	(5)	(1 011)
Solde au 2 avril 2016	1 155 \$	54 \$	(3 366) \$	(2 157) \$	22 \$	(2 135) \$

Période de 13 semaines close le 4 avril 2015 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2014	1 155 \$	54 \$	(3 244) \$	(2 035) \$	24 \$	(2 011) \$
Résultat net	-	-	14	14	-	14
Autres éléments du résultat global	-	24	(280)	(256)	(2)	(258)
Résultat global	-	24	(266)	(242)	(2)	(244)
Solde au 4 avril 2015	1 155 \$	78 \$	(3 510) \$	(2 277) \$	22 \$	(2 255) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie

Périodes de 13 semaines closes les
(non audité – en millions de dollars canadiens)

	Notes	2 avril 2016	4 avril 2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat net		24 \$	14 \$
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Amortissement	5	77	79
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	223	239
Paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	(132)	(140)
Charge d'impôt sur le résultat	7	11	8
Charges d'intérêts nettes	12	9	7
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation :			
Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs		40	(7)
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs		(87)	(97)
Augmentation des salaires et avantages à payer et provisions connexes		70	45
Augmentation (diminution) des provisions		4	(2)
Augmentation nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation		(12)	(24)
Autres produits sans effet sur la trésorerie, montant net		(7)	(7)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant intérêts et impôt		220	115
Intérêts perçus		6	7
Intérêts payés		(25)	(25)
Impôts payés		(91)	(64)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		110	33
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition de titres		(461)	(408)
Produit de la vente de titres		397	349
Acquisition d'immobilisations		(27)	(54)
Produit de la vente d'immobilisations		-	4
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(91)	(109)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursement de prêts et d'emprunts		(55)	-
Paiements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement		(7)	(5)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(62)	(5)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		775	677
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(1)	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		731 \$	597 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Pour la période de 13 semaines close le 2 avril 2016
(non audités – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Constitution, activités et instructions

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes* (la *Loi*), la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de distribution de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays et entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, selon la *Loi*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi* donne à la Société le privilège exclusif (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres et de leur livraison aux destinataires au Canada. Les autres secteurs d'activité qui ne sont pas couverts par le privilège exclusif sont les produits et services des secteurs Colis et Marketing direct.

En décembre 2006, la Société a reçu des instructions en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à savoir rétablir et conserver son service de livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins qu'elle desservait le 1^{er} septembre 2005, tout en respectant les lois applicables. La Société a terminé, à la fin de 2013, l'évaluation des risques pour la sécurité que posait la livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins. Les mesures correctives nécessaires ont été mises en œuvre tout au long de l'évaluation.

En décembre 2013, la Société a reçu une ordonnance, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'enjoignant de faire autoriser ses mandats de négociation par le Conseil du Trésor relativement aux conventions collectives qui viennent à échéance en 2014 ou par la suite et avant d'établir les conditions de travail de ses employés non syndiqués qui ne sont pas nommés par le gouverneur en conseil.

En juillet 2015, la Société a reçu une ordonnance, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'enjoignant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales et de rendre compte de la mise en œuvre de ces instructions dans son prochain plan d'entreprise. La Société est en train d'examiner ses politiques actuelles ainsi que les politiques, ordonnances et instruments connexes du Conseil du Trésor, afin d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec celles du Conseil du Trésor, dans les meilleurs délais et au plus tard en 2017.

2. Règles de présentation

Déclaration de conformité • La Société a établi ses états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux dispositions de cette norme, les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées et en vigueur à la date de clôture. Le Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires et en a autorisé la publication le 26 mai 2016.

Règles de présentation • Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour les cas autorisés par les IFRS et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de l'exercice de la Société, qui est le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile. De fait, les trimestres financiers de la Société ont 13 semaines. Les montants sont présentés en millions, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation • Les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Caractère saisonnier des activités • Le volume des opérations consolidées de la Société varie au cours d'un même exercice : les pics de demande ayant lieu pendant les fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les opérations consolidées prennent en compte des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en fonction des fluctuations de la demande de services.

Principales méthodes comptables • Les principales méthodes comptables utilisées pour les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016, dont il est question à la note 3 afférente aux présents états financiers consolidés résumés intermédiaires. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

Méthode de consolidation • Les états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les comptes de la Société et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCl inc. (SCl) et Innovapost Inc. (Innovapost). La Société, Purolator, SCl et Innovapost sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises.

Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations • L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures. Les jugements critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont présentés dans la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

3. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées

a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié des modifications, présentées ci-après, dont l'adoption obligatoire par le Groupe d'entreprises le 1^{er} janvier 2016 n'a entraîné aucun changement de méthodes comptables lors de l'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

Modifications de l'IFRS 11, Partenariats, portant sur la comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune • L'IASB a publié des modifications afin de fournir des lignes directrices concernant la comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes dont l'activité constitue une entreprise. En vertu des modifications, l'acquéreur d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise au sens de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (IFRS 3), doit appliquer tous les principes visant la comptabilisation des regroupements d'entreprises énoncés dans l'IFRS 3 et les autres normes IFRS, exception faite des principes contraires aux lignes directrices fournies dans l'IFRS 11, et présenter l'information requise par l'IFRS 3 et les autres normes IFRS à l'égard des regroupements d'entreprises. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012-2014 • L'IASB a publié des améliorations annuelles afin de répondre aux questions non urgentes qui ont été examinées au cours du cycle de 2012-2014. Ces améliorations visent les normes et sujets suivants : l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, apporte des précisions quant à la comptabilisation des changements de modalités de cession; l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), apporte des précisions quant à l'application des obligations en matière d'informations à fournir relativement aux mandats de gestion et porte sur l'applicabilité aux états financiers intermédiaires résumés des modifications de l'IFRS 7 portant sur la compensation; l'IAS 19, *Avantages du personnel*, apporte des précisions quant aux exigences en matière de détermination du taux d'actualisation au sein d'un marché régional utilisant la même monnaie; l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, précise le sens de la communication d'informations ailleurs dans le rapport financier intermédiaire. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Initiative concernant les informations à fournir – Modifications de l'IAS 1, Présentation des états financiers (IAS 1) • L'IASB a publié des modifications à l'IAS 1 afin de fournir des indications supplémentaires visant à aider les entités à exercer leur jugement lorsqu'elles appliquent les dispositions des normes IFRS en matière de présentation et d'informations à fournir. Les modifications précisent que les dispositions concernant l'importance relative s'appliquent à l'ensemble des états financiers et que l'inclusion d'informations non significatives peut faire en sorte que des informations financières utiles s'en trouvent obscurcies. Les modifications précisent également que les entités doivent exercer un jugement professionnel lorsqu'elles décident de l'organisation et de l'ordre de présentation des informations à fournir dans les états financiers. L'adoption de ces modifications a eu une incidence mineure sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires, notamment sur l'ordre de présentation de certaines notes afférentes aux états financiers.

b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Après le 31 décembre 2015, l'IASB a publié la modification présentée ci-après, dont il n'avait pas été question à la note 4 b) afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. On estime qu'elle pourrait avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises.

Modifications de l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients • Les modifications ne touchent pas aux principes sous-jacents de l'IFRS 15; elles clarifient plutôt la manière dont ces principes devraient être appliqués et prévoient deux nouvelles mesures visant à réduire les coûts et la complexité de la première adoption de cette nouvelle norme par une société. La date d'entrée en vigueur de ces modifications est la même que celle de l'IFRS 15, soit le 1^{er} janvier 2018. L'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

4. Autres actifs courants

Aux	2 avril 2016	31 décembre 2015
Impôts à recevoir	14 \$	6 \$
Charges payées d'avance	103	94
Actifs détenus en vue de la vente	3	3
Total des autres actifs courants	120 \$	103 \$

Au 2 avril 2016, la totalité des propriétés classées comme étant détenues en vue de la vente concerne le secteur Postes Canada. On prévoit que le produit de la vente de ces biens permettra de recouvrer entièrement leur valeur comptable.

5. Immobilisations

a) Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Véhicules	Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Autre matériel	Actifs en cours de développement	Total
Coût									
Solde au 31 décembre 2015	315 \$	2 018 \$	273 \$	1 315 \$	524 \$	421 \$	904 \$	89 \$	5 859 \$
Entrées	-	2	4	2	-	1	2	5	16
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente	-	(2)	-	-	-	-	-	-	(2)
Mises hors service	-	-	-	(2)	(1)	-	-	-	(3)
Transferts	-	-	-	2	-	-	-	(2)	-
Solde au 2 avril 2016	315 \$	2 018 \$	277 \$	1 317 \$	523 \$	422 \$	906 \$	92 \$	5 870 \$
Cumul des amortissements									
Solde au 31 décembre 2015	- \$	1 013 \$	210 \$	764 \$	305 \$	351 \$	478 \$	- \$	3 121 \$
Amortissement	-	14	3	19	13	6	11	-	66
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente	-	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
Mises hors service	-	-	-	(2)	(1)	-	-	-	(3)
Solde au 2 avril 2016	- \$	1 026 \$	213 \$	781 \$	317 \$	357 \$	489 \$	- \$	3 183 \$
Valeurs comptables									
31 décembre 2015	315 \$	1 005 \$	63 \$	551 \$	219 \$	70 \$	426 \$	89 \$	2 738 \$
2 avril 2016	315 \$	992 \$	64 \$	536 \$	206 \$	65 \$	417 \$	92 \$	2 687 \$

b) Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de services et relations clients	Total
Coût				
Solde au 31 décembre 2015	684 \$	21 \$	30 \$	735 \$
Entrées	2	11	–	13
Solde au 2 avril 2016	686 \$	32 \$	30 \$	748 \$
Cumul des amortissements				
Solde au 31 décembre 2015	601 \$	– \$	27 \$	628 \$
Amortissement	11	–	–	11
Solde au 2 avril 2016	612 \$	– \$	27 \$	639 \$
Valeurs comptables				
31 décembre 2015	83 \$	21 \$	3 \$	107 \$
2 avril 2016	74 \$	32 \$	3 \$	109 \$

6. Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme

a) Passif net au titre des prestations définies

Le passif net au titre des prestations définies comptabilisé et présenté dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière se présente comme suit :

Aux	2 avril 2016	31 décembre 2015
Actifs au titre des prestations de retraite	139 \$	157 \$
Passifs au titre des prestations de retraite	4 150 \$	2 820 \$
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	3 773	3 640
Total des passifs au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	7 923 \$	6 460 \$
Partie courante des passifs au titre des autres avantages à long terme	62 \$	62 \$
Partie non courante des passifs au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	7 861 \$	6 398 \$

b) Coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies

Les composantes du coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies comptabilisées à l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat global se présentent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	2 avril 2016			4 avril 2015		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	123 \$	27 \$	150 \$	132 \$	29 \$	161 \$
Coût financier	266	38	304	260	37	297
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(238)	–	(238)	(225)	–	(225)
Autres frais administratifs	4	–	4	3	–	3
Charge au titre des prestations définies	155	65	220	170	66	236
Charge au titre des cotisations définies	3	–	3	3	–	3
Charge totale	158	65	223	173	66	239
Rendement des titres réservés	–	(5)	(5)	–	(5)	(5)
Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel	158 \$	60 \$	218 \$	173 \$	61 \$	234 \$
Pertes (profits) de réévaluation						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	425 \$	– \$	425 \$	(1 102) \$	– \$	(1 102) \$
Pertes actuarielles	861	104	965	1 322	157	1 479
Composante incluse dans les autres éléments du résultat global	1 286 \$	104 \$	1 390 \$	220 \$	157 \$	377 \$

c) Total des paiements versés en espèces

Le total des paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour le Groupe d'entreprises se présente comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	2 avril 2016	4 avril 2015
Prestations versées directement aux bénéficiaires au titre des régimes des autres avantages	36 \$	40 \$
Cotisations régulières de l'employeur aux régimes de retraite	79	81
Cotisations spéciales de l'employeur aux régimes de retraite	14	16
Paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations définies	129	137
Cotisations aux régimes à cotisations définies	3	3
Total des paiements versés en espèces	132 \$	140 \$

L'estimation du montant total des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies en 2016 pour le Groupe d'entreprises n'a pas évolué de manière significative par rapport au montant présenté dans les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ce montant estimatif prend en compte la dispense de l'obligation de verser des cotisations spéciales à son régime de retraite agréé de 2014 à 2017 dont elle bénéficie, comme l'autorise le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. En 2018, la Société s'attend à être de nouveau assujettie à la réglementation de la *Loi sur les normes de prestation de pension de 1985*. Aux termes de cette réglementation, le montant total de l'allègement est plafonné à 15 % de la juste valeur des actifs d'un régime. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de 5 ans en présomption de solvabilité et de 15 ans en présomption de continuité.

7. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt sur le résultat du palier fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales de la Société sont assujetties à l'impôt sur le résultat des paliers fédéral et provinciaux.

Périodes de 13 semaines closes les	2 avril 2016	4 avril 2015
Charge d'impôt exigible sur le résultat	22 \$	17 \$
Produit d'impôt différé afférent à l'apparition et à la résorption des différences temporelles	(11)	(9)
Charge d'impôt	11 \$	8 \$

8. Autres éléments du résultat global

Période de 13 semaines close le 2 avril 2016	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2015	43 \$	5 \$	48 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	9 \$ (2)	(1) \$ –	8 \$ (2)	(1 390) \$ 349	(1 382) \$ 347
Montant net	7 \$	(1) \$	6 \$	(1 041) \$	(1 035) \$
Solde cumulé au 2 avril 2016	50 \$	4 \$	54 \$		

Période de 13 semaines close le 4 avril 2015	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2014	53 \$	1 \$	54 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	29 \$ (6)	1 \$ –	30 \$ (6)	(377) \$ 95	(347) \$ 89
Montant net	23 \$	1 \$	24 \$	(282) \$	(258) \$
Solde cumulé au 4 avril 2015	76 \$	2 \$	78 \$		

9. Passifs éventuels

- a)** En octobre 2012, la Société a été avisée par la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) que l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) avait demandé la réactivation de sa plainte sur l'équité salariale déposée initialement en 1982. Le rapport de l'enquêteur de la Commission, publié le 8 décembre 2014, concluait que les différends en matière d'équité salariale de la période allant de 1991 à 1997 demeuraient sans réponses et qu'ils devaient être renvoyés au Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal) sans autre forme d'enquête. Le 30 janvier 2015, la Société a présenté à la Commission un mémoire portant sur ce rapport. En mars 2015, la Commission a statué que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. Des documents à l'appui de la requête de la Société en révision judiciaire de la décision de la Commission ont été déposés le 24 avril 2015. La requête en révision judiciaire de Postes Canada devrait être entendue par la Cour fédérale le 7 juin 2016.

Le 28 août 2015, Postes Canada a également présenté au Tribunal un avis selon lequel elle déposerait une requête en irrecevabilité de la plainte ou, à tout le moins, une demande de suspension de celle-ci jusqu'à ce qu'une décision soit rendue au terme de la révision judiciaire. Le 15 avril 2016, Postes Canada a fourni les documents écrits à l'appui de sa requête. Étant donné que l'ACMPA s'est opposée à la requête, le Tribunal recevra les arguments écrits des parties. D'ici le 22 juin 2016, le Tribunal décidera s'il veut entendre les plaidoiries et a fixé au 20 juillet 2016 la date possible pour l'audience.

Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de cette plainte. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

- b)** La convention collective signée en mai 2007 entre la Société et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a expiré en janvier 2011. À la suite des grèves tournantes déclenchées dans tout le pays par le STTP et du lock-out décrété par la Société, le gouvernement du Canada a déposé un projet de loi forçant le retour au travail, qui a reçu la sanction royale en juin 2011. En octobre 2011, le STTP a déposé une requête de contestation de la constitutionnalité de la loi. De nouvelles ententes ont par la suite été ratifiées et signées en décembre 2012.

L'audition de la requête du STTP a eu lieu en octobre 2015. Dans son jugement rendu le 28 avril 2016, la cour a déterminé que la loi forçant le retour au travail n'était pas valide. Aucune autre réparation, financière ou autre, n'a été accordée.

- c)** En novembre 2014, le STTP et d'autres organisations ont présenté à la Cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires. Certaines communautés urbaines de Montréal se sont vu accorder le statut d'intervenant dans ce dossier. La date de l'audition de la demande n'a pas encore été fixée, et l'affaire est actuellement en suspens en attendant les résultats de l'examen indépendant récemment annoncé de Postes Canada. Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de cette contestation. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.
- d)** Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises conclut des ententes qui prévoient des indemnités en faveur de tiers. De plus, chaque société du Groupe d'entreprises offre des indemnités à chacun de ses administrateurs et de ses dirigeants ainsi qu'à certains de ses employés, soit aux termes de règlements administratifs, soit aux termes d'ententes, afin de les dédommager pour les réclamations dont ils pourraient faire l'objet ou les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs ou de dirigeants du Groupe d'entreprises ou dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs, de dirigeants ou d'une autre fonction semblable au sein d'une autre entité à la demande du Groupe d'entreprises.

En général, ces ententes ne précisent pas les limites du Groupe d'entreprises en matière de responsabilité. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer les passifs éventuels futurs au titre de telles indemnités. Aucun montant n'a donc été comptabilisé dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires à cet égard.

- e)** Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises est partie à différentes réclamations et divers litiges pour lesquels les sorties de ressources nécessaires pour éteindre les obligations qui en découleraient ne peuvent être estimées ou ne sont pas probables à l'heure actuelle. Lorsqu'une obligation est manifeste, la Société comptabilise des provisions au titre de litiges si une sortie de ressources est probable, et qu'il est possible d'en estimer le montant de manière raisonnable.
- f)** Certains bâtiments de la Société contiennent des matériaux composés d'amiante que la Société serait obligée de retirer et de détruire de manière spéciale si elle entamait des projets de rénovation majeure ou de démolition partielle ou entière. Tant que ces projets ne seront pas amorcés, il n'y aura aucune obligation de retirer ou de détruire les matériaux contenant de l'amiante. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

De même, la juste valeur des obligations de démantèlement liées à la remise en état des sites après l'enlèvement permanent d'une boîte postale communautaire d'un lieu ne peut pas être raisonnablement estimée, car la Société ne connaît pas les dates de règlement des obligations. La Société continuera d'évaluer sa capacité d'estimer les justes valeurs de ses obligations de démantèlement à chaque date de clôture.

10. Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers

Justes valeurs des instruments financiers

Le tableau suivant présente les justes valeurs estimatives des instruments financiers conformément aux méthodes comptables du Groupe d'entreprises. Les justes valeurs sont déterminées et présentées selon la hiérarchie décrite ci-dessous qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les estimations.

Au 2 avril 2016	Niveau 1 ¹	Niveau 2 ²	Niveau 3 ³	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	562 \$	169 \$	– \$	731 \$
Titres négociables	– \$	899 \$	– \$	899 \$
Titres réservés	– \$	554 \$	– \$	554 \$
Clients et autres débiteurs : actifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	11 \$	– \$	11 \$
Passifs évalués au coût amorti				
Prêts et emprunts	– \$	1 344 \$	– \$	1 344 \$

Au 31 décembre 2015	Niveau 1 ¹	Niveau 2 ²	Niveau 3 ³	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	515 \$	260 \$	– \$	775 \$
Titres négociables	– \$	837 \$	– \$	837 \$
Titres réservés	– \$	539 \$	– \$	539 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Fournisseurs et autres créditeurs : passifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	1 \$	– \$	1 \$
Passifs évalués au coût amorti				
Prêts et emprunts	– \$	1 394 \$	– \$	1 394 \$

1. Niveau 1 : La juste valeur est établie à partir de cours non ajustés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
2. Niveau 2 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée autres que les cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement et qui comprennent les données d'entrée ou des cours sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs. Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués en actualisant les flux de trésorerie futurs, ce qui permet ainsi de maximiser l'utilisation des données d'entrée de marché directement ou indirectement observables, comme les taux d'intérêt assortis de modalités, de caractéristiques et de courbes de rendement similaires et de cours sur des marchés à terme établis à partir des taux d'intérêt et des écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.
3. Niveau 3 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée de marché non observables reposant sur la meilleure estimation de la direction.

Il n'y a eu aucun transfert entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de la période close le 2 avril 2016.

Les justes valeurs des éléments suivants sont proches des valeurs comptables de ceux-ci en raison de leur règlement prévu à court terme : clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres créditeurs, salaires et avantages à payer et provisions connexes.

Facteurs de risques financiers

Les instruments financiers du Groupe d'entreprises l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces risques financiers n'ont pas évolué de manière significative depuis la clôture de la dernière période. Des informations actualisées sont présentées ci-après sur la nature et l'étendue du risque de change et du risque de liquidité.

a) Risque de marché

Risque de change • L'exposition au risque de change provient principalement du secteur Postes Canada, pour lequel elle est surtout attribuable aux règlements internationaux avec les administrations postales étrangères et au remboursement des mandats-poste libellés en monnaie étrangère. L'obligation de la Société de parvenir à un règlement avec les administrations postales étrangères est libellée en droits de tirage spéciaux (DTS), soit un panier de monnaies étrangères comprenant le dollar américain (\$ US), l'euro (€), la livre sterling (£) et le yen (¥), alors que les paiements sont généralement libellés en dollars américains.

Le secteur Postes Canada possède un programme de couverture économique visant à réduire les risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en DTS prévues. Les contrats de change à terme en vigueur se détaillent comme suit :

Au 2 avril 2016

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Échéance	Type	Juste valeur
Dollar américain	71 \$ US	99 \$	1,40 \$/\$ US	14 avril-15 décembre 2016	Vente à terme	7 \$
Euro	44 €	68	1,53 \$/€	15 avril-16 décembre 2016	Vente à terme	2
Livre sterling	11 £	22	2,04 \$/£	15 avril-16 décembre 2016	Vente à terme	2
Yen	1 190 ¥	14	0,012 \$/¥	15 avril-16 décembre 2016	Vente à terme	–
Total		203 \$				11 \$

Au 31 décembre 2015

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Échéance	Type	Juste valeur
Dollar américain	25 \$ US	34 \$	1,35 \$/\$ US	14 janvier 2016	Vente à terme	(1) \$
Euro	15 €	23	1,49 \$/€	15 janvier 2016	Vente à terme	–
Livre sterling	3 £	6	2,06 \$/£	15 janvier 2016	Vente à terme	–
Yen	300 ¥	3	0,011 \$/¥	15 janvier 2016	Vente à terme	–
Total		66 \$				(1) \$

Les profits (pertes) de change et les profits (pertes) sur dérivés s'établissent comme suit :

	Périodes de 13 semaines closes les			4 avril 2015		
	2 avril 2016	2 avril 2016	Total	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total
	Profits (pertes) de change	Profits (pertes) sur dérivés				
Latents	(11) \$	12 \$	1 \$	1 \$	(1) \$	– \$
Réalisés	4	(2)	2	4	(3)	1
Total	(7) \$	10 \$	3 \$	5 \$	(4) \$	1 \$

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le Groupe d'entreprises gère le risque de liquidité en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. L'excédent de trésorerie est investi dans un éventail de titres à court terme du marché monétaire. Le Groupe d'entreprises investit dans des titres de qualité de crédit supérieure de gouvernements ou de sociétés, conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'administration.

Se reporter aux notes 17 et 24 c) afférentes aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 pour un complément d'information sur les facilités d'emprunt autorisées actuelles de la Société.

11. Autres charges d'exploitation

Périodes de 13 semaines closes les	2 avril 2016	4 avril 2015
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	322 \$	340 \$
Immobilier, installations et entretien	92	99
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	125	137
Autres charges d'exploitation	539 \$	576 \$

12. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

Périodes de 13 semaines closes les	2 avril 2016	4 avril 2015
Produit d'intérêts	3 \$	5 \$
Produits de placement et autres produits	3 \$	5 \$
Charge d'intérêts	(12) \$	(12) \$
Charges financières et autres charges	(12) \$	(12) \$
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement	(9) \$	(7) \$

13. Transactions avec des parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles qui sont présentées ailleurs dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires :

a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

Périodes de 13 semaines closes les	2 avril 2016	4 avril 2015
Produits générés par des transactions avec des parties liées	72 \$	72 \$
Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes		
Envois postaux du gouvernement et envois d'articles destinés aux aveugles	6 \$	6 \$
Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société	2 \$	2 \$
Charges relatives aux transactions avec des parties liées	9 \$	7 \$

La majeure partie des produits générés par des transactions avec des parties liées concerne des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada, ainsi que des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux aveugles.

Les montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci qui sont présentés dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière sont les suivants :

Aux	2 avril 2016	31 décembre 2015
Montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci		
Inclus dans les clients et autres débiteurs	35 \$	29 \$
Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	7 \$	12 \$
Produits différés générés par des transactions avec des parties liées	2 \$	2 \$

b) Transactions avec des entités pour lesquelles les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent le contrôle ou un contrôle conjoint

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et d'exploitation sont entièrement ou conjointement régies par les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises. Le cas échéant, les principaux dirigeants concernés se retirent toujours de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées au cours de la période de 13 semaines close le 2 avril 2016 ont eu lieu entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni à Purolator des services de transport aérien pour un montant de 2 millions de dollars (24 millions de dollars au 4 avril 2015). Au 2 avril 2016, Purolator ne doit à cette dernière aucune somme (néant au 31 décembre 2015). Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions qui sont comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

c) Transactions avec les régimes de retraite de la Société

Au cours de la période de 13 semaines close le 2 avril 2016, la Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour un montant de 3 millions de dollars (3 millions de dollars au 4 avril 2015). Au 2 avril 2016, une créance de 12 millions de dollars (9 millions de dollars au 31 décembre 2015) liée aux transactions avec le Régime est impayée et a été prise en compte dans les clients et autres débiteurs.

Les paiements versés en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations définies et aux régimes à cotisations définies du Groupe d'entreprises, sont présentés à la note 6 c).

14. Informations sectorielles

- a) **Secteurs opérationnels** • Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises. Les transactions intersectorielles sont conclues à des conditions qui sont comparables à celles en vigueur sur les marchés. Innovaposte, unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information, fournit au sein du Groupe d'entreprises des services partagés selon le principe de recouvrement des coûts. Sur une base consolidée, le Groupe d'entreprises n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Pour la période de 13 semaines close le 2 avril 2016, l'unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information a touché des produits intragroupe de 67 millions de dollars (66 millions de dollars au 4 avril 2015), a engagé des charges d'exploitation de 67 millions de dollars (66 millions de dollars au 4 avril 2015) et a enregistré un résultat net de néant (néant au 4 avril 2015). Le total des actifs et des passifs au 2 avril 2016 se chiffre respectivement à 145 millions de dollars et à 95 millions de dollars (125 millions de dollars et 74 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2015).

Au 2 avril 2016 et pour la période de 13 semaines close à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 619 \$	345 \$	53 \$	– \$	2 017 \$
Produits intersectoriels	7	5	10	(22)	–
Produits d'exploitation	1 626 \$	350 \$	63 \$	(22) \$	2 017 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 109 \$	190 \$	31 \$	27 \$	1 357 \$
Autres charges d'exploitation	403	158	26	(48)	539
Amortissement	62	14	2	(1)	77
Charges d'exploitation	1 574 \$	362 \$	59 \$	(22) \$	1 973 \$
Résultat d'exploitation	52 \$	(12) \$	4 \$	– \$	44 \$
Produits de placement et autres produits	4 \$	– \$	– \$	(1) \$	3 \$
Charges financières et autres charges	(12)	–	–	–	(12)
Résultat avant impôt	44 \$	(12) \$	4 \$	(1) \$	35 \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	13	(3)	1	–	11
Résultat net	31 \$	(9) \$	3 \$	(1) \$	24 \$
Total des actifs	7 403 \$	841 \$	115 \$	(338) \$	8 021 \$
Acquisition d'immobilisations	19 \$	8 \$	2 \$	– \$	29 \$
Total des passifs	9 729 \$	421 \$	51 \$	(45) \$	10 156 \$

Au 4 avril 2015 et pour la période de 13 semaines close à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 630 \$	383 \$	51 \$	– \$	2 064 \$
Produits intersectoriels	7	19	9	(35)	–
Produits d'exploitation	1 637 \$	402 \$	60 \$	(35) \$	2 064 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 127 \$	198 \$	28 \$	27 \$	1 380 \$
Autres charges d'exploitation	415	196	26	(61)	576
Amortissement	64	14	2	(1)	79
Charges d'exploitation	1 606 \$	408 \$	56 \$	(35) \$	2 035 \$
Résultat d'exploitation	31 \$	(6) \$	4 \$	– \$	29 \$
Produits de placement et autres produits	5 \$	– \$	– \$	– \$	5 \$
Charges financières et autres charges	(12)	–	–	–	(12)
Résultat avant impôt	24 \$	(6) \$	4 \$	– \$	22 \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	8	(1)	1	–	8
Résultat net	16 \$	(5) \$	3 \$	– \$	14 \$
Total des actifs	7 106 \$	815 \$	106 \$	(338) \$	7 689 \$
Acquisition d'immobilisations	47 \$	5 \$	2 \$	– \$	54 \$
Total des passifs	9 538 \$	394 \$	59 \$	(47) \$	9 944 \$

POSTES CANADA
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1200
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1 866 607-6301
Pour obtenir des informations sur les ressources, visiter postescanada.ca.

Canada

